

CALENDRIER DE VACANCES ÉTÉ 2021

DATES IMPORTANTES

Durée du calendrier de vacances	<p>Pour les catégories syndicales 1, 3 et 4 (FIQ, CSN et APTS) : Du 1^{er} mai au 16 octobre 2021 (possibilité de débuter les vacances à compter du 25 avril 2021)</p> <p>Pour la catégorie syndicale 2 (SCFP) : Du 1^{er} mai au 17 octobre 2021 (possibilité de débuter les vacances à compter du 26 avril 2021)</p>
Date de distribution des calendriers	<p>Pour toutes les catégories syndicales : Le 12 février 2021</p>
Date de la période des choix	<p>Pour toutes les catégories syndicales : Du 24 février au 11 mars 2021</p>
Date de l'affichage officiel des calendriers approuvés	<p>Catégorie 1 (FIQ) → 15 avril 2021 Catégorie 2 (SCFP) → 12 avril 2021 (au plus tard) Catégorie 3 (CSN) → 15 avril 2021 (au plus tard) Catégorie 4 (APTS) → 15 avril 2021 (au plus tard)</p>

POUR LE CALCUL DES QUOTAS

	Dates de la période normale de prise des vacances	Nombre de jours / nombre de semaines complètes <small>(selon les dates de la période normale de prise de vacances)</small>
Catégorie 1 (FIQ)	Du 30 mai au 16 octobre 2021	100 jours / 20 semaines
Catégorie 2 (SCFP)	Du 10 mai au 3 octobre 2021	105 jours / 21 semaines
Catégorie 3 (CSN)	Du 9 mai au 9 octobre 2021	110 jours / 22 semaines
Catégorie 4 (APTS)	Du 30 mai au 16 octobre 2021	100 jours / 20 semaines